Le cumul de chaires professorales dans les facultés de l'Université de Montpellier au cours du XIXe siècle

par François GRANEL

Le cumul de chaires professorales n'est plus admis aujourd'hui dans les facultés de l'Université française. C'est dire qu'un professeur, titulaire d'une chaire, ne peut pas être en même temps titulaire d'une seconde chaire de même discipline ou d'une discipline voisine. On conçoit le bien-fondé de cette position : un professeur a des charges d'enseignement théorique et pratique très abondantes et de plus en plus en raison de l'extension constante des diverses branches des connaissances ; d'autre part, il se doit de consacrer une grande partie de son activité à la recherche et de participer ainsi aux progrès du savoir. Par ailleurs, l'enseignement — d'une science par exemple — ne doit pas être envisagé sous le même angle dans tous ses détails en Faculté des sciences, en Faculté de médecine, en Faculté de pharmacie. Chacune de ces Facultés a donc son programme particulier, son recrutement propre et, par suite, une différenciation de son enseignement adaptée à l'auditoire.

Si le cumul professoral n'est plus pratiqué de nos jours, il en a été autrement dans le passé, dans un passé relativement récent, au cours de tout le XIXe siècle. Des exemples choisis dans l'Université de Montpellier — prenons-les dans le domaine scientifique tout au moins — peuvent permettre, en évoquant quelques figures de ce passé, de voir ce que fut le cumul professoral et d'en expliquer les causes.

Jusqu'à la Révolution de 1789, par conséquent durant de longs siècles, les Universités, Paris, Montpellier, par exemple, comprenaient quatre Facultés : Théologie ; Arts ; Droit ; Médecine. Les Facultés de théologie, dirigées par des Clercs, étudiaient les écrits philosophiques et théologiques des Pères de l'Eglise. Les Facultés des arts commentaient les textes des auteurs anciens, grecs et latins, historiens et philosophes. Les Facultés de

droit étudiaient les différentes sortes de droit, droit romain, etc. Les Facultés de médecine enseignaient l'étude des maladies et l'art de guérir. La thérapeutique par les simples, par conséquent la botanique, était particulièrement en honneur et l'on sait que dans ce domaine Montpellier avait acquis une renommée universelle.

Cette organisation fut supprimée par un vote de l'Assemblée législative à la date du 12 août 1792. Il est vrai que, 28 mois plus tard, la Convention nationale eut la sagesse de rétablir — pour le besoin des armées — l'enseignement médical et chirurgical en créant les Ecoles de santé. C'était un premier pas mais bien insuffisant, car il fallut attendre encore 14 années pour voir créer tout l'Enseignement supérieur. Cette création, c'est à Napoléon Ier qu'on la doit par sa fondation de l'*Université impériale,* décidée par la loi du 10 mai 1806 et organisée par le décret du 17 mars 1808. C'était un événement d'importance majeure qui allait être le point de départ de l'Enseignement supérieur et servir ainsi à la diffusion de la culture française (1). Par ce décret tout l'enseignement public était centralisé et avait pour chef un Grand Maître, assisté d'un Conseil supérieur de l'Université. La France était divisée en académies régies chacune par un Recteur, assisté d'un Conseil académique. Dans chacune d'elles les Facultés de théologie restaient supprimées. Les Facultés des arts étaient remplacées par les Facultés des lettres. Des Facultés de droit faisaient leur apparition dans certaines Académies. Pour la médecine, trois centres étaient transformés en Facultés : Paris, Montpellier et Strasbourg. Par la suite, des Ecoles secondaires devaient être organisées dans différentes villes. Parallèlement, des Ecoles de pharmacie étaient individualisées à Paris, à Montpellier, à Strasbourg. Elles allaient plus tard devenir Ecoles supérieures, puis Facultés de pharmacie. Enfin, et c'était là un point essentiel du décret impérial de 1808, étaient créées en vertu des articles 13 et 51 les *Facultés des sciences.*

La création des Facultés des sciences dans l'Enseignement supérieur s'imposait et l'on ne saurait s'étonner que ce progrès ait été dû à l'initiative de Napoléon Ier, membre de l'Académie des sciences de Paris et qui, lors de l'expédition d'Egypte, n'étant encore que le jeune général Bonaparte, avait entraîné avec lui une cohorte pacifique d'hommes de science pour constituer l'Institut d'Egypte ou Institut du Caire.

Cette création des Facultés des sciences était d'autant plus indiquée que depuis longtemps, bien des savants de qualité avaient honoré notre pays. L'Académie des sciences de Paris, fondée par Colbert en 1666, publiait depuis 1699 des Mémoires annuels qui apportent la preuve de l'importance et de la variété des recherches de cette époque. Les sciences naturelles, l'hydraulique, l'optique étaient particulièrement en faveur, et l'on ne peut qu'admirer l'ingéniosité des chercheurs qui ne disposaient alors que de moyens techniques bien sommaires.

---

(1) L'essor de l'Enseignement Supérieur devait se marquer surtout au cours du dernier quart du XIXe siècle.

Un grand engouement se développait de plus en plus dans le pays pour toutes les branches scientifiques. L'influence des encyclopédistes y était pour beaucoup : les publications de Buffon sur les sciences naturelles, celles de l'abbé Nollet sur l'électricité, les découvertes de Réaumur, plus tard celles de Lavoisier et de bien d'autres savants, contribuaient à cet engouement. En 1794, Monge fondait l'Ecole des travaux publics qui, dans les années suivantes, prenait le nom d'Ecole polytechnique, véritable pépinière d'hommes de science.

Pendant tout le XVIIIe siècle, plus qu'un engouement, ce fut une véritable émulation qui ne cessa de se manifester. Plusieurs Académies de province, telle la Société royale des sciences de Montpellier, fondée en 1706 et jumelée à l'Académie des sciences de Paris, publiaient des travaux de valeur. A l'étranger, le mouvement scientifique n'était pas moins marqué : la Société royale des sciences de Londres qui datait de 1645, l'Académie royale des sciences de Berlin, fondée par Frédéric Ier en 1700, celles de Stockholm, d'Upsal, de Madrid, l'Académie impériale de Saint-Pétersbourg, rivalisaient d'activité. Il fallait donc en France plus que jamais étendre l'étude des sciences pour en encourager les progrès, et dans ce but l'organisation de l'enseignement s'imposait. C'est dire que la création des Facultés des sciences au sein de l'Université impériale était une nécessité absolue.

Les Facultés des sciences nouvellement créées durent trouver des locaux appropriés et recruter un personnel qualifié. A Montpellier, la jeune faculté ne fut installée qu'à la date du 30 mai 1810. Ce fut dans un appartement de la maison de Mme Portalès, rue Saint-Ravy, qu'elle trouva tout d'abord asile, « asile inconfortable » (J. Motte) (2). Quelques années après, le 29 octobre 1816, elle émigrait au premier étage de l'Hôtel de Manse, rue Embouque d'or. Elle y resta jusqu'en 1840, date à laquelle elle vint occuper, dans le quartier de la Vieille Intendance, l'immeuble vendu à la ville en janvier 1837 par la famille de Plantade, correspondant aux anciens bâtiments de l'Ecole supérieure de commerce et de la Station œnologique, dans la rue Saint-Pierre. Elle y resta jusqu'en 1890, et fut alors transférée à la rue de la Blanquerie, aujourd'hui rue de l'Université, dans une partie de l'ancien Hôpital Saint-Eloi désaffecté. La Faculté des sciences, avec ses différents services, occupa dans ce bâtiment les locaux encadrant les deuxième et troisième cours (3).

Le point capital était le recrutement des professeurs. Il importait évidemment que ces jeunes facultés des sciences fussent pourvues d'emblée d'enseigneurs de qualité et il n'existait pas, alors, de cadres réguliers établis par concours, aucun diplôme scientifique n'ayant été délivré jusque-là, faute d'écoles. Aussi fut-on obligé dans bien des cas de recourir aux Facultés de

(2) Cette maison correspondant à 'Hôtel Jacquet de Bray, dit Hôtel des Rois de Majorque, sis au n° 3 de la rue Saint-Ravy actuelle. A ce sujet et au sujet des divers locaux occupés successivement par la Faculté des sciences de Montpellier, signalons l'intéressante étude de Jean Motte, publiée récemment.

(3) De nos jours, la Faculté des sciences a émigré hors les murs de la ville et s'étend en de nombreux bâtiments le long de la route de Mende.

médecine, en vue de pourvoir à l'enseignement. Et ceci explique le *cumul de chaires professorales* qui se produisit souvent et qui s'imposait en raison du manque de professeurs (4).

A Montpellier, la chaire de botanique de la jeune Faculté allait avoir dans ses débuts en 1810 comme premier titulaire le grand naturaliste *Augustin-Pyrame de Candolle* (1778-1841), déjà titulaire depuis 1808 de la même chaire à la Faculté de médecine. C'est là le premier exemple de cumul professoral que nous pouvons citer. Grâce à ce cumul, l'enseignement de la botanique fut donc confié, dès l'inauguration de la nouvelle Faculté, à un maître prestigieux dont la renommée, malgré sa jeunesse, avait déjà dépassé les limites de l'Université de Montpellier. Malheureusement quelques années après, des tracasseries d'ordre politique, fâcheuses et injustes, déterminaient de Candolle à quitter Montpellier pour gagner Genève, sa ville natale, qui allait ainsi bénéficier de ses vastes connaissances et de sa grande expérience. En le perdant, l'Université de Montpellier était doublement atteinte dans sa Faculté des sciences comme dans sa Faculté de médecine (5).

Un contemporain de de Candolle nous fournit un autre exemple de cumul professoral : c'est *Joseph-Luc Anglada* (1775-1833). Après ses études médicales à l'Ecole de santé de Montpellier où sa valeur scientifique avait été remarquée, il avait présenté en fin de scolarité un travail qui l'avait mis en vue encore davantage, intitulé : « Aperçu sur quelques-unes des qualités et connaissances nécessaires en médecine ». En 1810 il arriva au professorat comme titulaire de la chaire de matière médicale et thérapeutique. La même année, lors des débuts de la Faculté des sciences, il fut choisi pour y occuper la chaire de chimie. Ainsi, entre les deux Facultés, il cumulait deux chaires de caractère assez voisin. Sa carrière à la Faculté des sciences se poursuivit particulièrement brillante. Il y fut le maître de A.J. Balard. Ses qualités et la sympathie qu'il inspirait à ses collègues le firent désigner pour le Décanat. Il fut Doyen de la Faculté des sciences de Montpellier, Doyen provisoire en 1814 et Doyen titulaire en 1816 (6).

De ces deux cas de cumul professoral dans l'Université de Montpellier entre Faculté de médecine et Faculté des sciences lors de la création de celle-ci, il convient de rapprocher des cas similaires qui se produisirent pour les mêmes raisons entre Faculté de médecine et Ecole de pharmacie.

L'enseignement de la pharmacie s'était longtemps pratiqué dans les Facultés de médecine. Cependant, la création des Ecoles de pharmacie s'imposait en raison notamment des progrès de la thérapeutique chimique, de

---

(4) Cette même cause explique *a fortiori* le *cumul d'enseignements* par lequel des enseignements de natures diverses sont faits par le même professeur.

(5) Cf. « La Faculté de médecine de Montpellier pendant les Cent Jours », par Fr. Granel, in *Montpeliensis Hippocrates* n° 39, printemps 1968.

A.P. de Candolle devait être remplacé à la Faculté de médecine par Alire Raffeneau-Delile en 1818 et à la Faculté des sciences par Félix Dunal, lorsque fut rétablie en sa faveur la Chaire de botanique.

(6) Le professeur Joseph-Luc Anglada fut un des plus brillants représentants d'une belle lignée médicale et professorale qui s'est continuée de nos jours.

l'emploi de plus en plus important des médicaments de cette nature, de la nécessité de bien connaître leur préparation, de préciser leur toxicité, de contrôler leurs effets par l'expérimentation, de réglementer leur emploi. Tout cela nécessitait dans des laboratoires bien outillés un personnel de choix avec des hommes de science spécialisés. Dans leur début, les Ecoles de pharmacie durent recruter leurs cadres professoraux dans les Facultés de médecine. On ne peut donc s'étonner de la pratique du cumul à cette époque.

Un cas intéressant est celui du professeur *Joseph-Guillaume Virenque* (1759-1829). Docteur de l'Université de médecine de Montpellier en 1781, il compléta ses études en obtenant deux ans après la maîtrise en pharmacie, fait notoire car c'était la première fois — ainsi que l'a fait remarquer le docteur Louis Dulieu — qu'un même personnage réunissait ces deux titres. Mais voici qu'au cours des années suivantes, Virenque se lançait dans la politique, s'engageant avec passion mais aussi avec habileté dans les fluctuations de cette époque agitée. C'est alors qu'il se lia avec J.A. Chaptal, et on devine combien ses relations avec le futur ministre de Napoléon allaient lui être précieuses. Lors de la création de l'Ecole de santé de Montpellier, il fut d'abord choisi comme Conservateur des collections, mais peu après nommé professeur adjoint de la chaire de chimie dont Chaptal était titulaire. C'était le début de sa carrière professorale. En 1803, en effet, alors que l'Ecole de santé venait d'être transformée en Ecole de médecine, il devenait titulaire de cette chaire, succédant à son ami Chaptal, démissionnaire. Sa valeur, son talent le firent apprécier au point que la même année, lors de l'organisation de l'Ecole de pharmacie, il fut appelé à en occuper le poste de Directeur. Il en fut donc le premier Directeur et « avec sagesse et méthode il mit en marche le fonctionnement de la nouvelle Ecole (L. Dulieu) (7). Pierre Figuier fut le premier titulaire de la chaire de chimie.

En 1829 les chaires de chimie des deux Ecoles étaient vacantes et furent attribuées l'une et l'autre à *Jacques-Etienne Bérard* (1789-1869). C'est un exemple typique du cumul professoral entre Faculté de médecine et Ecole de pharmacie. J.-Et. Bérard était un chimiste de valeur ; alors âgé de 40 ans, il était en pleine activité scientifique. Il avait été formé à l'étude de la chimie de bonne heure par son père, Etienne Bérard (1764-1839). Celui-ci n'avait guère de titres universitaires mais était doué d'une vive intelligence et avait beaucoup appris auprès du grand chimiste J.A. Chaptal qui, ayant deviné son talent, l'avait appelé auprès de lui lors de la création de sa première usine de produits chimiques de « La Paille », dans la banlieue de Montpellier. Chaptal n'avait eu qu'à se féliciter de son choix et avait vu avec satisfaction se développer chez son protégé un goût marqué pour la chimie et ses applications industrielles. Aussi plus tard, lors de la création de l'Ecole de santé de Montpellier, le 14 frimaire an III (4 décembre 1794), Chaptal, titulaire de la chaire de chimie médicale animale et appliquée aux

(7) C'est en 1803 que fut créée l'Ecole de pharmacie de l'Université de Montpellier. Elle fut installée dans les locaux de l'ancien Collège royal de médecine, près de l'église Saint-Matthieu. Elle y est restée jusqu'à une époque récente. Aujourd'hui, elle occupe de vastes locaux dans le quartier de la Voie domitienne.

arts et à la pharmacie, n'hésita pas à appeler auprès de lui comme professeur-adjoint, Etienne Bérard, bien qu'il ne fût pas médecin. A ce poste qu'il occupa dignement, Etienne Bérard devait être peu de temps après remplacé par J.G. Virenque (8).

Quant à Jacques-Etienne Bérard, on comprend qu'à l'école de son père et dans le milieu scientifique de l'usine de La Paille, il ait pu acquérir rapidement une solide formation de chimiste. Il avait beaucoup travaillé et grande était son admiration pour son père comme pour Chaptal. Il voulut cependant parfaire son instruction et étendre ses connaissances en chimie en allant à Paris dans le laboratoire du grand Berthollet (1748-1822) ; il allait en être l'élève préféré. A partir de ce moment, ses travaux sont remarqués, son nom est retenu comme celui d'un jeune savant qui a déjà le renom d'un grand chimiste. Dès l'année 1817 avait commencé sa carrière professorale. A peine reçu docteur en médecine de la Faculté de Montpellier à la date du 9 juillet 1817, avec une thèse justement remarquée intitulée : « Essai sur l'analyse des substances animales », il obtenait peu après sa double titularisation à la chaire de chimie organique et toxicologie de la Faculté de médecine et à celle de chimie générale de l'Ecole de pharmacie. Deux ans après, en 1819, à l'âge de 30 ans, il avait l'honneur d'être nommé membre correspondant de l'Académie des sciences de Paris. Par la suite, sa vie universitaire allait encore s'illustrer du fait de son élévation au Décanat de la Faculté de médecine de Montpellier. En 1868, quelques mois avant sa mort, il avait été promu commandeur de l'Ordre impérial de la Légion d'honneur.

Jacques-Etienne Bérard a laissé le souvenir d'un homme de science de grande envergure et doit être considéré comme une des figures les plus éminentes de l'Université de Montpellier au XIXe siècle.

A cette époque de cumul professoral il est un nom qui bat certainement tous les records du cumul et qui, à ce point de vue tout au moins, mérite la palme : c'est celui d'*Antoine-Simon-Jude Duportal* (1777-1861). Elève à titre civil à l'Ecole de santé de Montpellier, il avait obtenu en fin d'études un certificat de capacité provisoire qu'il fut autorisé à échanger, en 1803, contre le diplôme de docteur en médecine (9). Quatre ans auparavant, il avait été nommé, au concours, chef des travaux de chimie à l'Ecole de santé. Bientôt son orientation scientifique allait s'affirmer par de multiples nominations et des fonctions successives ou simultanées : professeur adjoint de physique à la Faculté des sciences en 1810..., professeur adjoint de chimie à l'Ecole de pharmacie en 1818..., professeur titulaire d'histoire naturelle des médicaments et de botanique à l'Ecole supérieure de pharmacie en 1822... et, la même année, professeur titulaire de chimie médicale et de pharmacie à la Faculté de médecine !!! A.S.J. Duportal était donc universel ! Il termina sa carrière en succédant au professeur Virenque comme Directeur de l'Ecole

(8) Plus tard, en 1813, Etienne Bérard fut chargé des fonctions de trésorier à l'Ecole de pharmacie de Montpellier.

(9) Pareil fait se produisit pour C.F.V.G. Prunelle.

de pharmacie, poste dans lequel il montra de réelles qualités d'administrateur.

Un contemporain de Duportal nous fournit un autre exemple de cumul, plus discret il est vrai. Il s'agit de *François-Hugues-Roméo Pouzin* (1795-1860) qui, après avoir été élève de l'Ecole supérieure de pharmacie de Montpellier, allait accéder au professorat dans cette même Ecole, comme titulaire de la chaire de pharmacie. Il devait, du reste, être Directeur de l'Ecole en 1856, à la retraite de Duportal. Entre-temps, il s'était tourné vers la médecine et, en 1820, avait été reçu docteur avec une thèse intitulée : « Réflexions sur la doctrine de M. le professeur Broussais ». Ses succès en médecine le poussèrent alors à ambitionner une seconde chaire et, cinq ans après, il était reçu agrégé de botanique à la Faculté de médecine de Montpellier. Il ne devait pas cependant arriver au titulariat, la chaire étant occupée depuis 1819 par Alyre Raffeneau-Delile (1778-1850), qui la conserva avec la direcion du Jardin des plantes jusqu'en 1850. Après lui ce fut un agrégé de botanique de Paris, Charles-Frédéric Martins (1806-1889), esprit distingué, qui fut titulaire de cette chaire en 1851 et jusqu'en 1880.

A cette date la Faculté de médecine de Montpellier allait accueillir pour lui succéder un savant de 57 ans qui réunissait à la fois les suffrages de l'Université et ceux du monde scientifique : *Jules-Emile Planchon* (1823-1888). Le nom de Planchon jouissait depuis longtemps déjà de la plus grande notoriété dans les milieux botaniques de France et de l'étranger. Ses travaux étaient connus et estimés. Dans sa jeunesse, des études complètes lui avaient permis d'acquérir les trois titres de docteur en médecine, de docteur ès-sciences et de pharmacien de 1re classe. Par la suite, il s'était orienté vers la carrière professorale dans laquelle il débuta à la Faculté de médecine de Nancy où l'avait amené le hasard des concours. Il y occupa de 1851 à 1853 la chaire d'histoire naturelle et matière médicale. Mais en 1853, Planchon était changé à la Faculté des sciences de Montpellier pour remplacer Félix Dunal à la chaire de botanique (10).

Dans cette ville où le souvenir de ses brillantes études n'était pas oublié, le succès de son enseignement et son renom scientifique ne faisant que croître, il fut bientôt appelé à l'Ecole supérieure de pharmacie pour y occuper de 1856 à 1888 la chaire de botanique et d'histoire naturelle des médicaments. Il devait être Directeur de cette Ecole de 1859 à 1881. Enfin à son tour, la Faculté de médecine, lors de la succession de Ch.-Fr. Martins, le nommait à la chaire de botanique et d'histoire naturelle médicale avec la Direction du Jardin des plantes (1880-1888).

Ainsi les trois centres d'enseignement botanique de l'Université de Montpellier avaient tenu à s'attacher le professeur J.E. Planchon, et c'est bien le plus bel éloge qu'on puisse faire de lui, de cet homme dont la grandeur morale et la distinction égalaient la science. Ces trois centres, simultanément ou successivement, avaient donc été placés sous la direction du même

(10) Ce fut une joie pour Planchon de revenir dans sa province natale. Il était en effet originaire de Ganges (Hérault).

personnage. A la mort de Planchon, ces trois centres devaient être réunis pour constituer l'Institut de botanique de Montpellier. De la sorte, les trois successeurs de J.E. Planchon eurent l'avantage de se trouver groupés et de travailler dans une atmosphère commune : le professeur Charles Flahaut (1852-1935) pour la Faculté des sciences, avec la Direction de l'Institut de botanique ; le professeur Maurice Granel (1853-1934) pour la Faculté de médecine, avec la Direction du Jardin des plantes, et le professeur Lucien Courchet (1851-1924) pour l'Ecole supérieure de pharmacie.

Le cumul professoral de J.E. Planchon fut incontestablement lié à son grand prestige scientifique et à sa maîtrise d'enseigneur (11).

Après lui, quelques autres exemples de cumul sont à relever dans l'Université de Montpellier.

Citons d'abord le nom de *François-Gustave Planchon* (1833-1900), frère plus jeune de Jules-Emile Planchon, qui fut docteur en médecine de Montpellier en 1859 et, l'année suivante, agrégé à la Faculté dans la branche « Sciences accessoires ». Détaché à ce moment-là à la Faculté des sciences de Lausanne, il y occupa avec distinction la chaire de botanique jusqu'en 1862. Revenu à Montpellier, reçu docteur ès-sciences puis pharmacien de 1re classe en 1864, il fut nommé après un brillant concours, la même année, Agrégé à l'Ecole de pharmacie. Il cumula alors à Montpellier les deux postes d'agrégé de botanique à la Faculté de médecine et à l'Ecole de pharmacie. De tels états de service le mirent en vue et deux ans après, il était appelé à Paris où il allait poursuivre une carrière des plus brillantes à l'Ecole de pharmacie — il avait à peine 35 ans — comme professeur suppléant d'abord et bientôt après comme titulaire de la chaire d'histoire naturelle. Il devait être nommé par la suite directeur de l'Ecole en 1886 et, peu après, membre de l'Académie de médecine.

A la même époque, à l'Université de Montpellier, *Armand Sabatier* (1834-1910) nous offre un autre cas de cumul professoral. S'il est surtout connu comme titulaire de la chaire de zoologie à la Faculté des Sciences, il ne faut pas oublier qu'il avait été d'abord attiré, comme beaucoup d'hommes de science, par la somme de connaissances de base qu'apportent les études de médecine. Sa thèse de doctorat en médecine, qu'il soutint à Montpellier en 1863, est un travail complet, à la fois anatomique, physiologique et clinique, sur « L'auscultation du poumon chez les enfants ». Il poussa plus loin ses études médicales puisqu'il fut reçu à l'agrégation et enseigna à la

(11) Le nom du professeur J.E. Planchon reste attaché au souvenir de la crise phylloxérique qui atteignit gravement le vignoble méridional de 1870 à 1880. Planchon sauva alors la viticulture et mérite bien la reconnaissance des populations viticoles de notre région. C'est lui en effet qui découvrit la cause de la mortalité des vignes, à savoir l'atteinte des racines par un puceron parasite : le Phylloxera. Bien mieux, c'est lui qui apporta le remède en découvrant, au cours de sa mission aux Etats-Unis, que certains porte-greffes américains résistaient au Phylloxera. C'est donc grâce à J.E. Planchon que « la vigne française a été régénérée par la vigne américaine ». Un monument érigé à Montpellier dans le jardin de la gare commémore cette découverte dont la portée pratique fut immense.

Faculté de médecine. Cependant, c'est vers la Faculté des sciences que le portaient plutôt sa curiosité d'esprit et son amour du travail. Depuis longtemps il avait étendu son savoir avec prédilection vers la zoologie, et c'est dans cette branche qu'il fut nommé professeur. Dans cette chaire il fut un maître éminent et un chef d'école auquel ses élèves montrèrent le plus grand attachement. De plus, il eut l'initiative de donner à la Faculté des sciences de Montpellier un remarquable outil de travail en créant à Sète une station de recherches zoologiques placée au débouché du bassin de Thau vers la mer. Armand Sabatier était un homme d'une grande culture générale. un profond penseur, ainsi qu'en témoigne son livre sur « La philosophie de l'effort ». Il termina sa brillante carrière comme Doyen de la Faculté des sciences de Montpellier et membre correspondant de l'Institut de France (12).

Signalons, à la même époque, un cas de cumul professoral dans la branche des sciences physiques : *François-Victor Faget* qui, né en 1820, fut en 1845 agrégé de l'Ecole de pharmacie et en 1853 agrégé de la Faculté de médecine. Il cumula les deux titres et l'enseignement de la physique dans les deux Ecoles montpelliéraines.

A la génération suivante, un autre cas est celui de *Théodore Malosse,* né en 1848 qui, dans la même branche, fut à la fois à Montpellier agrégé à l'Ecole de pharmacie en 1882 et à la Faculté de médecine en 1887, avant d'être nommé, quelques années après, professeur de chimie médicale à l'Ecole de médecine d'Alger.

Enfin, un dernier exemple concerne le professeur Armand Imbert qui a laissé un grand renom de physicien.

Armand-Jean-Maximilien Imbert (1850-1922) possédait une base scientifique étendue : docteur ès-sciences physiques, pharmacien de 1re classe, docteur en médecine. Il avait débuté dans l'enseignement à la Faculté de médecine de Lyon comme agrégé de physique médicale, en 1883. Deux ans après, il arrivait à l'Université de Montpellier comme professeur titulaire de physique à l'Ecole supérieure de pharmacie. Il abandonna cette chaire en 1889, lorsqu'il occupa à la Faculté de médecine la chaire de physique médicale. Il devait y connaître et enseigner les débuts de la radiologie médicale. Armand Imbert a donc, simultanément ou successivement, enseigné la physique à l'Ecole de pharmacie et à la Faculté de médecine de l'Université de Montpellier.

Ainsi, le cumul professoral dans les Facultés de l'Université de Montpellier au cours du XIXe siècle a rendu de réels services en permettant d'atteindre le but que se propose l'Enseignement supérieur : répandre et faire aimer les diverses branches des connaissances. Ce cumul fut le plus

(12) Lors de la guerre de 1870, Armand Sabatier eut l'initiative de constituer à Montpellier une ambulance à la tête de laquelle il partit secourir les blessés. La Croix-Rouge française n'était pas alors complètement organisée. La Convention de Genève qui, grâce à H. Dunant, fut à l'origine des Sociétés de Croix-Rouge Internationale, datait de 1864.

souvent une nécessité liée au manque de professeurs. Souvent aussi, il fut un hommage rendu à l'éminence de certains. Aujourd'hui, si le cumul n'existe plus, les liaisons entre les diverses Facultés persistent pour le plus grand bien de l'enseignement et de l'évolution scientifique. Bien des professeurs des Facultés de médecine sont docteurs ès-sciences ou docteurs en pharmacie. De même que bien des professeurs des Facultés des sciences et des Facultés de pharmacie sont docteurs en médecine. Leur collaboration à des travaux de recherches est chose fréquente et se montre, on le conçoit, des plus fécondes.

⁂

Notes annexes :

Quelques particularités autres que le cumul professoral dans l'Université de Montpellier au cours du XIXe siècle, nous paraissent dignes d'être relatées :

1° Ce sont notamment des relations professorales assez exceptionnelles entre Faculté de médecine et Faculté des sciences, dont Jean-Michel Provençal et Michel-Félix Dunal nous fournissent des exemples.

Jean-Michel Provençal (1778-1842) fut docteur de l'Ecole de médecine de Montpellier en 1803, après un travail intitulé : « Essai sur la fièvre d'hôpital » et se présenta quelques années après, en 1811, au concours pour la chaire de « Médecine opérante et cas rares ». Il échoua, la chaire ayant été attribuée à J. Lordat. Trois ans après, la chaire de médecine opératoire étant devenue vacante par la mort du professeur Ch.-L. Dumas, il se présenta à nouveau et, malgré la tenue de son concours, le jury présidé par Dupuytren lui préféra son concurrent, Joseph Fages. Cependant, J. Provençal était doué pour l'enseignement et se sentait attiré par une vocation professorale profonde et véritable. Aussi, après ces deux tentatives infructueuses à la Faculté de médecine, il se tourna vers la Faculté des sciences où il fut nommé titulaire de la chaire alors vacante de... zoologie. J. Provençal fut satisfait et termina sa carrière universitaire dans un domaine pour lequel il n'avait pas été, semble-t-il, spécialement préparé. Comme on le voit, le cas de J.M. Provençal ne relève pas du cumul professoral.

Michel-Félix Dunal (1789-1856), l'éminent botaniste montpelliérain, nous fournit un autre exemple des relations qui pouvaient se pratiquer alors entre les deux Facultés de médecine et des sciences. F. Dunal avait débuté par des études médicales au cours desquelles s'était manifestée sa prédilection pour la botanique. En 1813, il fut reçu docteur de la Faculté de médecine de Montpellier. Trois ans après, lors du départ de de Candolle, son orientation de plus en plus marquée vers les sciences naturelles, ses travaux de botanique le firent désigner pour la Direction — par intérim — du Jardin des plantes. Il semblait donc que sa nomination à la chaire de botanique

devait s'ensuivre puisque depuis P. Richer de Belleval, par le décret du Roi Henri IV, la Direction du Jardin des plantes de Montpellier était liée à la chaire de botanique de sa Faculté de médecine. Il n'en fut rien, la chaire resta vacante pendant trois ans et fut attribuée, en 1819, à Alyre Raffeneau-Delile qui avait jadis suivi Bonaparte en Egypte comme membre de l'Institut du Caire et avait publié à son retour une « Flore de l'Egypte », la première en date.

F. Dunal, qui entre-temps avait été nommé membre correspondant de l'Académie des sciences de Paris, s'orienta alors vers la Faculté des sciences de sa ville où, après une importante thèse de doctorat intitulée « Considérations sur les organes de la fleur », il fut nommé titulaire de la chaire de botanique. Durant 27 ans, de 1829 à 1856, il donna le plus grand lustre à sa chaire. Bien plus, son prestige, allié à sa bienveillance naturelle, le fit désigner pour le Décanat. Il fut Doyen de la Faculté des sciences de Montpellier de 1830 jusqu'à sa mort en 1856, en laissant un grand souvenir.

2° Voici dans un genre différent un autre fait à signaler : il y eut au cours du XIXe siècle des échanges de professeurs entre les deux Universités de Paris et de Montpellier. Si Charles-Frédéric Martins, ainsi que nous l'avons dit plus haut, vint de Paris occuper une chaire à Montpellier, l'inverse se réalisa aussi fréquemment et bien des Universitaires montpelliérains furent appelés en raison de leur valeur à poursuivre et à finir leur carrière à Paris. En voici plusieurs exemples qui s'ajoutent à celui de Fr.-Gustave Planchon, précédemment cité :

Antoine-Jérôme Balard (1802-1876), professeur à la Faculté de pharmacie de Montpellier, fut nommé par la suite, à Paris, professeur à l'Ecole normale supérieure et à la Faculté de pharmacie. A l'Ecole normale supérieure, il fut le maître de Pasteur. On sait qu'en 1826 il s'était rendu célèbre par la découverte du Brome.

Paul Gervais (1816-1879) fut en 1850 professeur de zoologie à la Faculté des sciences de Montpellier, et en fut plus tard Doyen. Reçu docteur en médecine en 1856, il fut candidat à l'agrégation en 1860 et termina sa carrière à Paris comme professeur au Muséum National d'Histoire naturelle.

Louis Figuier (1819-1894) fut successivement agrégé de pharmacie à l'Ecole de pharmacie de Montpellier, en 1846, puis à celle de Paris. Il a laissé une œuvre très importante de vulgarisation scientifique.